

Badges COMUE, CROUS, IZLY

COMUE

Certaines écoles bénéficient des cartes achetées par leur COMUE respective

IMT Douai

- Achète ses cartes dans le cadre du marché global négocié par la COMUE (0,3€ au lieu de ~3€ en direct pour une technologie DESFIRE EV1)
- Déploie le service CROUS IZLY via des clés USB SAM remises par le CROUS et le service EASY ID fourni par le CROUS
- Est fortement imposée sur le visuel de ses cartes

IMT Nantes

- Utilise des cartes DESFIRE EV1 remises par la COMUE (coût?)

La carte est gérée par la COMUE et le CROUS, elle est fournie pré-encodée avec les identifiants du CROUS (numéro unique par carte encodé dans la puce), lors de l'enrôlement de la carte un lien est créé entre le code de la carte et le numéro du CROUS via un fichier CSV fourni par la CROUS. Ensuite il faut planifier (cron) une mise à jour sur le site du CROUS (Christian JANIN le 15.01.2018).

ACCES CROUS / IZLY

Depuis 2016, nos étudiants ICM bénéficié à titre gratuit de la carte CROUS qui contient le service de paiement IZLY.

Présentation du service IZLY

Ci dessous un message envoyé par la directrice de la restauration du CROUS, Anne BEAUNE à Blandine DESCHAUX le 02 juin 2016 :

Dans le cadre de la préparation de la rentrée à venir, et pour permettre à vos étudiants d'avoir accès à la restauration universitaire au tarif social, il serait nécessaire d'envoyer de nouveaux fichiers, soit de mise à jour, soit de déclaration de primo entrants, selon les cas ; c'est pourquoi, je vous remercie de bien vouloir :

1. Nous indiquer à partir de quelles dates les fichiers à venir comportant les informations demandées seront disponibles selon les cursus et les années d'études
2. Nous faire parvenir des fichiers sous le même format que l'année en cours et pour lequel vous trouverez en pièce jointe la procédure de création en ventilant comme suit :

- Réinscriptions : le fichier des élèves réinscrits pour l'année universitaire 2016-2017 ; l'absence de fichier des réinscrits entraînera un reparamétrage des comptes et les élèves ne paieront plus le tarif étudiant au 30/10/2016
- Primo-entrants : un fichier des élèves inscrits au titre de l'année universitaire 2016-2017
- Cas particulier des personnels sous convention de restauration :
 - Si vous avez un fichier des personnels : le fichier des personnels présents dans votre établissement
 - Pour les personnels quittant votre établissement, vous devrez, au fil de l'eau, nous envoyer le fichier mentionnant ce personnel et indiquer dans la colonne « tarif », le chiffre « 99 » afin de suspendre tout subventionnement.

Vous adresserez vos fichiers à monetique@crous-lyon.fr (pour la création des comptes IZLY) et restauration@crous-lyon.fr (pour le suivi du déroulement de la rentrée).

Nous vous ferons parvenir pour la rentrée les éléments de communication à diffuser à vos étudiants afin qu'ils activent aisément leur compte.

Contacts :

COMUE / UDL

- Laurent FLORY, DSI, laurent.flory@universite-lyon.fr / 0437374319 / 0676041795

CROUS

- Anne BAUME : anne.beaume@crous-lyon.fr, Directrice de la Restauration / 0472808584
- Michael GRENON : Michael.GRENON@crous-lyon.fr, technicien informatique / 0472801342

From:
<https://portail.emse.fr/dokuwiki/> - DOC

Permanent link:
<https://portail.emse.fr/dokuwiki/doku.php?id=sg:gt:controleacces2017:badgescomue&rev=1516035305>

Last update: **15/01/2018 17:55**

